Image not found or type unknown

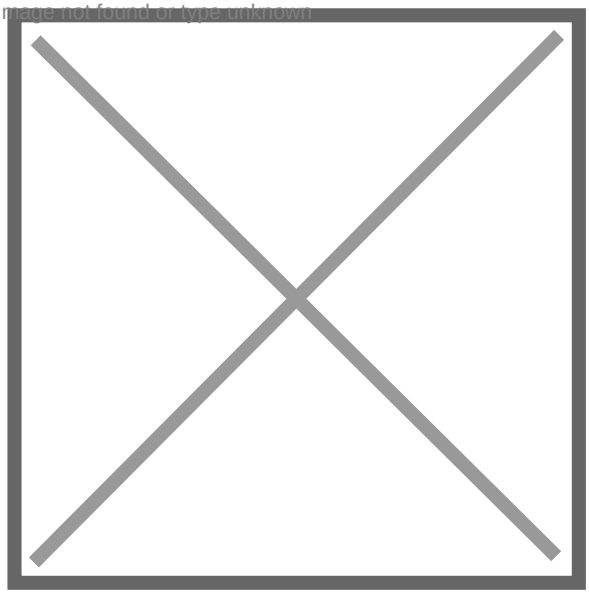

# Cheque de caution d une location pas recupere

Par **polywei**, le **27/11/2009** à **14:37**

Bonjour,
j'ai quitte un appartement meuble le 07/07/09 que je louais 660€, par l' intermediaire d une agence qui gerait les loyers.l'etat des lieux n a revelé aucun probleme.
a ce jour je n ai toujours pas recuperé ma caution.
j ai telephoné à l agence qui me repond qu il non pas de nouvelle du propietaire.
j ai fais une lettre recommandé a l'agence pour qu'il y est une trace ecrite de ma demande.
ai je un recours et comment faire pour débloquer la situation?
est ce que l agence est responsable de s'occuper de récuperé ma caution
j ai absolument besoin de récupérer cet argent
merci de votre aide
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés